Assurance Mobile AC475765/132687303TP

Feuillet: ASSURANCE MOBILE

BULLETIN D'ADHESION valant Dispositions Particulières ADHERENT(E) (redevable du montant de l'assurance) POUR TOUTES QUESTIONS SUR VOTRE ASSURANCE					
POUR TOUTES QUESTIONS SUR VOTRE ASSURANCE CONTACTEZ ASSURANCE MOBILE AU 05 56 18 19 75 Du lundi au vendredi - de 9h00 à 18h30 sans interruption					
Nom du magasin : PHOTO SERVICE 4 TEMPS Code magasin : G056 Nom du vendeur : AUREY					
Cachet du magassin					

VOTRE MOBILE (informations obligatoires)

Marque : SAMSUNG

Modèle: GALAXY NOTE NOIR

 $N^{\circ} \ \mathsf{IMEI} : \underline{\mathsf{I3}} \ \underline{\mathsf{I5}} \ \underline{\mathsf{I8}} \ \underline{\mathsf{I5}} \ \underline{\mathsf{I8}} \ \underline{\mathsf{I0}} \ \underline{\mathsf{I5}} \ \underline{\mathsf{I5}} \ \underline{\mathsf{I7}} \ \underline{\mathsf{I6}} \ \underline{\mathsf{I2}} \ \underline{\mathsf{I2}} \ \underline{\mathsf{I8}} \ \underline{\mathsf{2}} \underline{\mathsf{I}}$

(les 15 chiffres du n° IMEI figurent au dos du mobile, sous la batterie)

Date de l'achat de l'appareil : |2|5| |0|9| |2|0|1|3|

Code postal: 1715101116| Ville: PARIS

N° GSM : 1<u>0 | 6 | 17 | 6 | 11 | 0 |</u> 11 | 5 | 19 | 8 |

Formules	Initiale	Intense	Infinie	Internet Mobile	
Vos garanties	Indemnisation limitée à 1 seul sinistre par garantie et par année d'assurance et avec un plafond de :				
GARANTIE n° 1 : Vol et Perte acci	dentelle				
Vol avec agression ou par effraction	150 €	300 €	sans plafond	sans plafond	
Vol à la tire	non garanti	non garanti	sans plafond	sans plafond	
Perte accidentelle	non garanti	non garanti	non garanti	sans plafond	
GARANTIE n° 2 : Casse accidente	elle et Oxydation accide	ntelle			
Casse accidentelle	150 €	300 €	sans plafond	sans plafond	
Oxydation accidentelle	non garanti	300 €	sans plafond	sans plafond	
Plafonds des prestations complé	mentaires aux garanties	n° 1 et n° 2			
Frais de port	12 €	12 €	12 €	12 €	
Accessoires	non garantis	non garantis	100 €	100 €	
Communications frauduleuses	non garanties	sans plafond	sans plafond	sans plafond	
Carte SIM	23 €	23 €	23 €	23 €	
Téléchargements perdus	non garantis	50 €	50 €	100 €	
Montants de l'assurance : Mensi	uels et Annuels				
Mensualités	3 € TTC (soit 2,75 € HT)	6 € TTC (soit 5,50 € HT)		12 € TTC (soit 11,01 € HT)	
soit par an	36 € TTC (soit 33,03 € HT)	72 € TTC (soit 66,06 € HT)	108 € TTC (soit 99,08 € HT)	144 € TTC (soit 132,11 € HT	
Choix de votre formule (cochez)				X	

Mensuel

Les informations requeilles dans le cadre du présent formulaire ont un caractère obligacion et sont elementers. prise en compte de votre adhésion et à la gestion du contrat. Ces informations sont destretée à cet IRDHE DE l'ELEPHONE, ainsi qui aux destinataires habités pour l'exécution du contrat. L'adhérent est informé que tode réticence ou fausse déclaration portant sur les éléments constitutifs du risque connur de l'Adhérent et que du Bénéficiaire expose celuic Laux sanctions prévues par le Code des Assurances, c'est à dire une ré-duction de l'indemnité ou une nutilité du contrat (articles L.113.6 et L.13.9 du Code des Assurances).

Dans le cadre de la relation d'assurance. L'EDUTE et ASSURANCE MOBILE sont amendes à recuelle a prés de l'Adhèrent des données personnelles protegées par la lex n° 78-17 de 0. Janvier 1978 modifiée ret tive à l'Informateque, aux Fichiers et aux Lieutes Conformément à cette les l'Adhèrent a un des d'accès « modification et de suppression de toute donnée personnelle la concernant qui figurerait sur tout fichier à usain de l'accès de l'accès « de L'EQUITE et d'ASSURANCE MOBILE. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivanté ASSURANCE MOBILE, BP 80176 - 33706 MERIGNAC

ACCEPTATION DE L'ADHERENT

Je choisis de souscrire à l'assurance présentée par GENERALE DE TELEPHONE moyennant une cotisation annuelle de 144.00 € TTC INTERNET MOBILE payable mensuellement ou annuellement des la souscription, puis à chaque échéance annuelle , et je déclare que mon téléphone mobile de norme GSM ou UMTS a moins d'un an

 avoir reçu, pris connaissance préalablement et à la souscription, accepté et conservé, une copie du présent bulletin d'adhésion n° AC 475 765, et des dispositions générales réf EQ/AM/0448.

DATE D'EFFET ET DUREE DE L'ADHESION

L'adhésion prend effet à compter de la date de souscription, s'il ne s'est pas écoulé plus de 7 jours entre la date d'achat et la date de souscription, sous réserve de la réception du contrat original par ASSURANCE MOBILE, BP 80176 – 33706 MERIGNAC, du respect des conditions d'adhésion stipulées au paragraphe « MODALITES D'ADHESION » et du paiement du montant de l'assurance. S'il s'est écoulé plus de 7 jours entre la date d'achat et la date de souscription, un délai de carence de 15 jours est appliqué à compter de la date de souscription. L'adhésion dure un an et se renouvelle à chaque échéance annuelle 25-09

Je note que le présent bulletin d'adhésion vaut certificat de garantie. Fait en 3 exemplaires à PUTEAUX - LA DEFENSE 7

16H58 le 25 - 09 - 2013 à



AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Choix du prélèvement (cochez) :

À nous retourner, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.).

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par CFCA. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

☐ Annuel

516 833

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER PERRIN PELLETIER Nom: MARC Prénoms: 28 RUE LECONTE DE LISLE N° et Rue: CP et Ville : 7 5 0 1 6 PARIS DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

3,0,0,0,4 0,0,8,0,1 0,0,0,0,0,7,2,7,0,2,7 3,1 Nº et Rue Date 2 5 /0 9 /2 0 1 3 ASSURANCE MOBILE BP 80176 - 33706 MERIGNAC Réf:AC475765/132687303TP

BNPPARB PARIS AUTEUIL 120 R LA FONTAINE 7 5 7 6 2 PARIS CEDEX 16

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU CO

5_132687303